

Mille sabords! Tintin ne s'est jamais aussi bien porté que pendant le confinement. Sur le web et les réseaux sociaux, il a été l'objet d'innombrables détournements de vignettes, fausses couvertures et pastiches tous azimutés. Les ventes d'albums sont également remontées, attestant que de nombreux lecteurs ont trouvé un refuge dans la lecture - ou la relecture - de ses aventures.

En cette fin d'année, trois nouveaux ouvrages continuent l'exploration de l'œuvre de Georges Remi, alias Hergé (1907-1983) : *La Castafiore*, d'Albert Agouid (Cherche midi), *Petit éloge de Tintin*, par Jacques Langlois (Éditions François Bourin) et *Les Couilles d'Hergé*, de Patrick Merand (Éditions Sepsia). Tout s'est pourtant gâté lorsque la maison d'encheres Artcurial a annoncé en juillet dernier la vente d'un avant-projet de couverture du *Lotus bleu* pleusement conservée par les héritiers de la famille Casterman depuis 1936. Ce dessin emblématique, estimé entre 2 et 3 millions d'euros, a rallumé les braises d'un feu qui ne s'est jamais éteint. Nick Rodwell, l'administrateur de la société Moulinsart, gestionnaire des droits d'Hergé, a estimé alors dans une interview au quotidien belge *Le Soir* que « ce dessin devait être remis à la famille d'Hergé », donc aux ayants droit. « car sa place est au Musée Hergé ».

Quelques jours plus tard, alors que le cinéaste Patrice Leconte annonçait son projet d'adapter à l'écran *Les Bijoux de la Castafiore*, le même Rodwell s'est fendu d'un nouveau refus : « *Le film ne se fera pas. Ce sont des "fake news"*. » Un communiqué des Éditions Moulinsart paru depuis revient sur cette prise de parole, indiquant que « Patrice Leconte et Nick Rodwell ont été en contact. Si l'occasion se présente, ils seront ravis de travailler ensemble ».

Cette politique a tout le moins restrictive est la marque de fabrique de Nick Rodwell depuis une trentaine d'années. Elle a fait la réputation de la « marque » Tintin. Elle ne va pas sans quelques grincements de dents. Ce qui est nouveau, c'est l'information parue le 18 septembre dans *Le Monde* belge (l'équivalent du *Journal officiel*) annonçant que la seconde épouse d'Hergé, légatrice universelle de l'œuvre, Fanny Rodwell (que l'on sait hélas atteinte de la maladie d'Alzheimer depuis une dizaine d'années), a donné sa démission de « sa fonction d'administrateur et de celle d'administrateur délégué pour cause d'incapacité ».

« Nick Rodwell se doit d'être l'ambassadeur de Tintin, alors qu'il n'a jamais rencontré Hergé. C'est une immense responsabilité »

BENOIT PEETERS, BIOGRAPHE D'HERGÉ

Voici donc Nick Rodwell seul à la tête du conseil d'administration des deux entreprises, Moulinsart et Studio Hergé. Pourquoi diable, depuis son arrivée dans l'univers de Tintin, le très britannique homme d'affaires jouit-il d'une réputation que personne ne lui envie? Peut-être faut-il remonter à ses débuts... Nicholas Benjamin Rodwell est né le 3 juillet 1952 à Londres. Fils de Henry et Alice Rodwell, ce businessman de 68 ans, avec ses élégantes mèches grises, son nez de grand oiseau, son front haut, et son phrase français à la Jane Birkin, n'est pas très connu du grand public. Pourtant, de près ou de loin, tout ce qui concerne Tintin doit être soumis à son approbation.

Britannique intraitable, mais charmeur, personnage controversé auprès des tinthophiles, Rodwell fait officiellement son apparition dans l'univers de Tintin environ six mois après la mort d'Hergé, en octobre 1983. Il est âgé d'une trentaine d'années. Jamais il n'aura rencontré le créateur de Tintin, décédé le 3 mars de la même année. D'abord à la tête d'une boutique Tintin à Londres, avec sa compagne de l'époque, Jane Taylor, située à Covent Garden, il vend tous les produits dérivés du héros à la houpette. Très vite, l'Angleterre ne lui suffit plus.

À Bruxelles, Fanny Remi et Alain Baran, considéré comme le fils spirituel du créateur de Tintin, vivent mal après-Hergé. À ce moment, Nick Rodwell rejoint Bruxelles. Avec Alain Baran, ils font un temps alliance. Fanny les appelle les « Tintin boys ». La fin des années 1980 n'est pas formidable pour l'ensemble de l'œuvre d'Hergé. Gouffre financier, le journal *Tintin reporter* disparaît. À l'automne 1988, Fanny, qui a sympathisé avec Nick, lui propose de l'accompagner en Inde. Ce voyage modifie la donne. À leur retour, quelque chose a changé sur la planète Tintin. Une idylle est née. Progressivement, Nick Rodwell s'affirme comme l'homme

QUI EST NICK RODWELL, L'HOMME QUI A CONFINE TINTIN?

EN TRENTE ANS, LE BRITANNIQUE QUI GÈRE L'HÉRITAGE D'HERGÉ A FAIT DU HÉROS À LA HOUPPETTE LA « ROLLS-ROYCE » DE LA BANDE DESSINÉE. NON SANS LE DÉCONNECTER DU JEUNE PUBLIC ET DÉCOURAGER CERTAINS DE SES FANS. ENQUÊTE SUR UN HOMME QUI DIVISE.



Le gestionnaire de l'œuvre d'Hergé, Nick Rodwell, en 2015. VIRGINIE LEFOUR/BELGA VIA AFP

fort de l'empire Hergé. En 1989, il finalise avec Ellipse Anime la série de dessins animés, qui a bien vieilli sur le plan de l'animation et continue d'être diffusée aujourd'hui. Alain Baran jette l'éponge en 1991. Rodwell fait le ménage dans les licences et supprime près de 70. Il centralise toute la chaîne de décision autour de lui. Fanny Remi devient sa femme en 1993.

Nick et Fanny Rodwell ont toujours eu des objectifs précis : avant tout, protéger l'œuvre d'Hergé, offrir un musée au créateur de Tintin, et adapter dignement sur grand écran les aventures du reporter à la houpette. En 1997, un premier vent de fronde souffle sur la société Moulinsart. Une demi-douzaine d'intellectuels, dont Albert Agouid, Benoît Peeters, Pierre Sterckx et d'autres, accusent les héritiers d'Hergé de « dérives mercantiles » lors d'une conférence de presse au titre provocateur : « Tintin : contrôle de l'œuvre ou abus de pouvoir ? » Si ces humbles tinthophiles sont en colère, c'est qu'on les empêche de tisonner la chaudière mythologique de leur héros. Ces derniers ont le sentiment qu'à force de chicanes et de refus sibyllins, les ayants droit veulent casser l'enthousiasme sincère des fans.

Le couple Rodwell fait le dos rond et continue sa veille jalouse de l'image du re-

porter en lançant plusieurs opérations de merchandising, comme les modèles de collection de voitures Tintin des Éditions Atlas. Puis Moulinsart annonce que l'architecte Christian de Portzamparc concevra le musée Hergé. Après quelques attermolements, le bâtiment regroupant les dessins originaux des aventures de Tintin ne sera pas implanté à Bruxelles mais plutôt à Ortignes, en rase campagne belge, près de Louvain-la-Neuve. L'inauguration a lieu en 2009.

Il faut attendre 2011 pour que le jeune public s'intéresse de nouveau au héros, grâce au film de Steven Spielberg. *Les Aventures de Tintin : le secret de la Licorne*. Même s'il ne perce pas outre-Atlantique, le film engrange 7 millions d'entrées en France. Un peu plus tôt, en 2006, une exposition au Centre Pompidou assoit la notoriété de l'œuvre et une autre au Grand Palais fera de même dix ans plus tard.

Quand on demande à Benoît Peeters, biographe d'Hergé, s'il considère que les ayants droit ont protégé les travaux du maître de la ligne claire, il répond posément : « Oui, je pense que l'œuvre a été plus protégée que d'autres. Le bilan est globalement positif. La présence en librairie des albums reste très forte, comme l'image de la série. C'est assez magique si l'on se souvient

qu'il n'y a pas eu de nouvel album depuis quarante-quatre ans. » Même son de cloche du côté du tinthologue distingué Jacques Langlois. « Reconnaissons d'abord qu'Hergé n'a pas facilité la tâche à sa succession, explique-t-il. Il ne voulait pas que Tintin vive de nouvelles aventures sans lui et, au fond, il pensait que sa créature continuerait rapidement le sort de Bécassine ou de Zig et Puce. Quand Fanny Rodwell lui a demandé de remettre de l'ordre, Nick Rodwell l'a fait. Il l'a fait avec son style, qui n'est pas particulièrement empathique, c'est vrai. Les chercheurs, j'en parle en connaissance de cause, sont mieux accueillis à l'Institut René Goscinny à Paris qu'aux Studios Hergé de l'avenue Louise. Mais il a obtenu des résultats : le Musée Hergé existe, Spielberg a enfin réalisé son film... »

Quand on rappelle qu'en 2019 la fusée d'Objektiv fame figurant sur l'affiche du dessinateur Emmanuel Lepage destinée à fêter les 30 ans du Musée de la bande dessinée à Bruxelles a été retirée sur demande impérieuse de Nick Rodwell via les services juridiques de Moulinsart, les avis deviennent d'un coup plus nuancés.

Benoît Peeters sait que l'homme est complexe. « Nick Rodwell est un Britannique, précise-t-il. Il a découvert Tintin en anglais à travers les dessins animés. Il a depuis toujours eu une vision plus anglophone du personnage que nous autres, Franco-Belges. Ce qui le fait rêver, c'est plus Hollywood que le philosophe ami d'Hergé, Michel Serres. J'ai toujours eu un petit fond de sympathie pour lui, même s'il a une fâcheuse tendance à penser que tout ce qui est réalisé à l'étranger va être mal fait. Son métier est de valoriser une grande œuvre en l'absence de l'auteur, ce qui est toujours très délicat. Nick Rodwell se doit d'être l'ambassadeur de Tintin, alors qu'il n'a jamais rencontré Hergé. C'est une immense responsabilité. »

Peeters, qui a rencontré Hergé à plusieurs reprises, se souvient « d'un homme généreux, toujours encourageant, sincèrement étonné de voir qu'on commençait à porter aux nues son travail ». Voilà qui tranche avec « l'éthique du non » et la politique restrictive de la société Moulinsart qui n'a cessé de judicialiser l'œuvre depuis une trentaine d'années. Plus royaliste que le roi, le service juridique des autorisations Moulinsart, qui s'occupe des autorisations d'images et de la consultation d'archives, fait souvent du zèle. Les mises en demeure pleuvent régulièrement sur les amateurs qui omettent de contacter Moulinsart pour signaler leurs projets de livres, d'études ou simplement le fait de rendre hommage à l'œuvre d'Hergé. La société Moulinsart est réputée pour son application stricte des droits d'auteur d'Hergé.

Quelques procès ont détrayé la chronique depuis une dizaine d'années. Celui de Bob Garcia, auteur de plusieurs études sur Tintin, fait partie du lot. « J'ai été condamné pour contrefaçon en 2005-2006, reconnaît-il. J'avais publié une vingtaine de vignettes de Tintin pour illustrer mes dires sans le demander. Je croyais qu'au titre de la courte citation graphique, j'en avais le droit. J'ai été



L'exposition Hergé au Grand Palais, à Paris, en 2016. C. PETIT / TESSON/EPA/MAAPPP

affaire avec les ayants droit, explique la manière dont procède Moulinsart. « Si vous leur soumettez un projet qui leur déplaît, soit ils ne répondent pas, soit ils s'y opposent. Et si vous continuez, ils font intervenir leurs avocats. »

Il se publie en moyenne 50 études sur Tintin par an. C'est exactement ce qui est arrivé au tinthophile Patrick Mérand, qui fait paraître aux Éditions Sépia *Les Coulis- ses d'Hergé*. Ayant l'idée de l'ouvrage *Le Lotus bleu décrypté*, il prend contact avec Moulinsart, soumet son idée, demande des vignettes. Tout lui est accordé par retour



Couvertures de deux albums emblématiques de Tintin, une aventure en deux parties : *Les 7 Boules de cristal* et *Le Temple du soleil*. HERGÉ/CASTERMAN

condamné à 50 000 euros de pénalité. J'avoue que ce fut une sale période de ma vie. Être poursuivi et condamné à une aussi lourde somme pour avoir écrit sa passion pour Tintin, c'est quelque chose que l'on n'oublie pas. » L'illustrateur rémois Pascal Somon a été une autre victime de la judiciarisation de l'héritage Tintin. Poursuivi deux fois par Moulinsart, cet illustrateur et dessinateur avait rendu hommage à Hergé en croisant son œuvre avec celle d'autres auteurs de BD comme Enki Bilal. En juin 2019, le tribunal correctionnel de Reims l'a condamné à dix mois avec sursis pour contrefaçon. Son seul tort aura été d'imprimer des affiches et la vendre à des collectionneurs. Il est décédé le 4 novembre dernier à l'âge de 60 ans.

« Qu'il y ait des batailles d'Hernani autour d'un dessin d'Hergé, comme autour d'un dessin de Rembrandt ou de Picasso, cela montre la puissance intrinsèque de son œuvre »

ALBERT ALGOU, HUMORISTE ET AUTEUR

Parfois, cependant, la justice ne donne pas raison aux garants des droits d'Hergé. On citera un certain Erick Mogis, alias Gordon Zola, auteur et éditeur attaqué par Moulinsart pour avoir pastiché Tintin dans une série de romans policiers mettant en scène Saint-Fin et l'ami Lou, édités entre 2008 et 2016. Les Éditions Moulinsart sont déboutées quant à la contrefaçon. Sans oublier l'affaire de l'association néerlandaise Hergé Genootschap, assignée en justice par Moulinsart en 2015 pour n'avoir pas voulu payer l'autorisation de reproduction des vignettes. Contre toute attente, Moulinsart est débouté deux fois après que l'avocat de l'association a produit un contrat inédit de 1942, qui prévoyait la cession d'Hergé à l'éditeur Castelman des droits patrimoniaux sur les textes et les vignettes.

En réalité, à travers cette floraison de procès, c'est la méthode Rodwell qui est pointée. « Si la protection de Tintin reste très bien faite, admet Numa Sadoul, auteur de l'indispensable ouvrage *Tintin et moi. Entretiens avec Hergé, c'est l'espace de liberté contre les études autour de Tintin qui semble anormale*. » Numa Sadoul, qui a eu

Qu'en est-il de l'avenir de Tintin au troisième millénaire ? Albert Algoud, qui vient de sortir un ouvrage très personnel sur *La Castiflore*, se réjouit de l'explosion de la tinthophilie sur les réseaux sociaux pendant le confinement. « Cela rappelle la richesse de l'œuvre d'Hergé, reconnaît-il. C'est assez joyeux toutes ces couvertures détournées. Qui plus est, comme tout cela n'est pas destiné à être publié ni vendu, Moulinsart ne peut rien y faire... »

« C'est l'espèce de trénesie contre les études autour de Tintin qui semble anormale »

NUMA SADOUL, AUTEUR

Concernant la mise en vente par Artcurial, le 14 janvier prochain, de l'avant-projet de couverture du *Lotus bleu*, l'auteur du *Dictionnaire amoureux de Tintin* réagit avec vivacité. « Qu'il y ait des batailles d'Hernani autour d'un dessin d'Hergé, comme autour d'un dessin de Rembrandt ou de Picasso, cela montre la puissance intrinsèque de son œuvre. » Chez Artcurial, l'expert en bande dessinée Éric Leroy ne dit pas autre chose. « Je crois que pour un grand artiste tel qu'Hergé, confie-t-il, il est plus que nécessaire d'avoir des œuvres mises aux enchères. Ces ventes mettent en valeur l'œuvre d'Hergé. En cela, Artcurial ne cesse de faire la promotion des Aventures de Tintin. Nick Rodwell devrait nous remercier plutôt que de pinnaceler sur des brouillures techniques dans nos catalogues. »

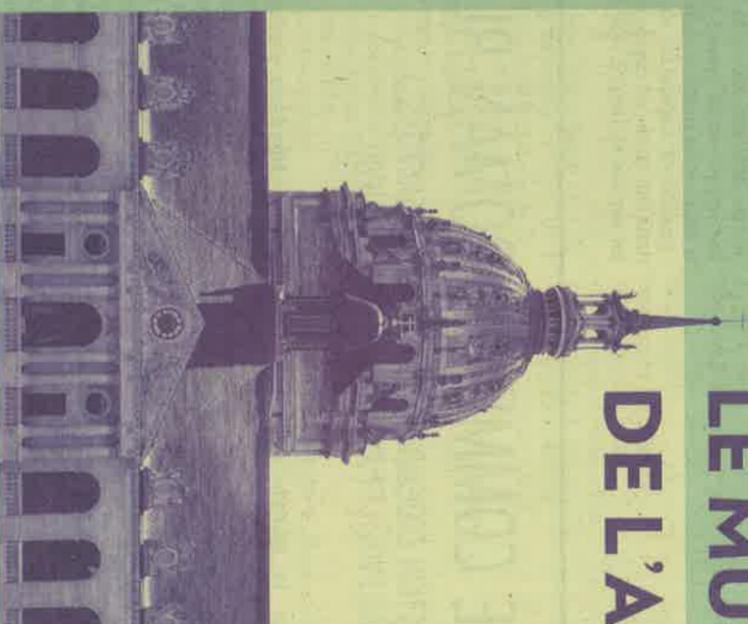
Ce que l'on constate depuis trente ans, c'est que Hergé est vivant sur le marché de l'art. En matière de dessin, sa cote est comparable à celle d'un Modigliani, d'un Picasso ou d'un Renoir. Une vente comme celle de la couverture du *Lotus bleu* fait parler de l'œuvre d'Hergé en bien. C'est au fond l'essentiel. En réalité, ne faut-il pas arrêter d'enfermer l'image et la réputation des aventures de Tintin dans l'univers juridique ? Ne faut-il pas laisser vivre une telle œuvre, jusqu'à ce qu'elle tombe dans le domaine public ? Sous la férule de Nick Rodwell et de Moulinsart, l'œuvre n'est-elle pas en train de mourir doucement ? Depuis quelques années, constatent que les projets de développement autour de Tintin sont au point mort, Nick Rodwell essaie de trouver des relais de croissance à l'extérieur de la galaxie Hergé. Il propose son savoir-faire en matière de marketing, merchandising, archivage de l'œuvre et gestion des conflits juridiques à d'autres créateurs, tels Folon, Moebius ou Hugo Pratt. L'avenir de Tintin semble flou dans son esprit.

« L'enjeu est de maintenir le contact avec le jeune public », estime-t-on dans les coulisses de chez Castelman. Pourquoi les ayants droit ne tentent-ils rien en ce sens ? D'autant que la société Moulinsart n'est pas en grande forme financière et que le Musée Hergé de Louvain-la-Neuve, qui vient de rouvrir ses portes après quelques mois d'interruption liés à la pandémie, n'affiche pas non plus une santé triomphante... Finalement, le seul qui conserve une belle santé, c'est Tintin. Il s'est retait une nouvelle jeunesse sur internet. C'est cela, la marque du génie.

Hergé en était un assurément, dont on parle dans le monde entier. En refusant de réfléchir à des albums hommages tournant autour de l'œuvre, comme Emille Bravo a pu le faire par exemple pour Spirou, Nick Rodwell se prive de ressources inimaginables, et semble rester figé dans une certaine posture, un tantinet datée. Nombreux sont ceux qui, dans son entourage, se demandent s'il n'étonifie pas le rayonnement d'Hergé en réduisant l'impact de l'œuvre.

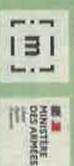
Non sans humour, l'académicien Michel Serres, philosophe tinthophile, avait déclaré à l'époque de la première fronde contre Moulinsart : « Il est devenu évident que Nick Rodwell s'oppose à la gloire posthume d'Hergé. Quelle sottise ! Pourquoi ne s'oppose-t-il pas à l'embouchure de la Meuse ? » ■

AUX INVALIDES IL Y A AUSSI LE MUSÉE DE L'ARMÉE



Musée de l'Armée Invalides

ENTREZ DANS L'HISTOIRE



BIO EXPRESS

1952

Naissance de Nicholas Benjamins Rodwell le 3 juillet, à Londres.

1983

En octobre, ouverture de la première boutique Tintin à Londres, sur Covent Garden.

1989

Finalisation avec Ellipse Anime de l'accord concernant la série de dessins animés *Tintin et Milou*.

1993

Mariage avec la seconde épouse d'Hergé, Fanny Remi.

2006

Exposition Hergé au Centre Pompidou, du 20 décembre 2006 au 19 février 2007.

2009

Inauguration du Musée Hergé à Otignies, près de Louvain-la-Neuve (Belgique).

2012

Sortie du film de Steven Spielberg *Le secret de la Licorne*.

1983

Exposition « Hergé » au Grand Palais, du 28 septembre 2016 au 15 janvier 2017.

2020

Le 18 septembre, Le Monteur belge annonce que Fanny Rodwell démissionne de ses fonctions « pour cause d'incapacité ». Nick Rodwell se retrouve seul à la tête du conseil d'administration des deux entreprises, Moulinsart et Studio Hergé.

2 millions

Nombre d'exemplaires des « Aventures de Tintin » vendues par an, dans le monde, toutes éditions confondues